L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 23 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 3 JANVIER 1888.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :
LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 7 janv.
LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 14 jan

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)......$80 et $100
Deuxième classe......$60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à J. E. DODART, Agt., 51 rue Carondelet.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant Mercredi 4 janvier, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer KNICKERBOCKER, Capt. Kemble.
partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|2 P. 0|0
Passage—Cabine......$40
Entrepont......20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41
4mai—1 an

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.
Le Steamer New Camelia.
A partir du 15 octobre 1887, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées comme suit:
Les MARDIS à l'arrivée du train de midi.
Les JEUDIS à l'arrivée du train de midi.
Les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.
DE RETOUR.
Le bateau quittera Madisonville les lundis à 6 A. M.
Old Landing les mercredis à 7 A. M.
Old Landing les vendredis à 7 A. M.
Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.
Prix......$1 00.
Excursion......
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Canal.
W. G. COYLE, Agent, No. 47 rue Carondelet.
18 oct.

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.
MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.		Départ.	
No 1	9 00 A. M.	No 2	5:00 P. M.
No 3	6 25 P. M.	No 4	7:00 A. M.
No 5	10 05 A. M.	No 6	3:45 P. M.

Excursions du Dimanche.
Arrivée......8:40 P. M. | Départ......8:00 A. M.
Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis; les Nos 3 et 4 tous les jours entre la Nlle-Orléans, Vicksburg et Greenville; les Nos 5 et 6 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Louisville.
Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez et N. J. et C., à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. et le M. R. R.; à Memphis avec le Gulf Route, Newport News & Mississippi Valley Railroad, L. & N. M. & C. et autres lignes.
Tous les trains s'arrêtent à Kenner.
JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS, Agent Commercial.
1nov

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.
Départ de la N. Orléans: Pacific Express, daily......7:15 am; San Antonio Express, daily......7:20 pm
Arrivée à la N-Orléans: Atlantic Express, daily......8:10 pm; New Orleans Express, daily......8:05 am
Chars-dortoirs entre New-Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau du Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

DATE DE FONDATION 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
(New Orleans Insurance Company of New Orleans.)
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
CAPITAL - - - $500,000
J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD J. BOHET, PIERRE POUTZ, H. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE, JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE JR., GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév—1an

THE NEW-ORLEANS BEE.
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms.
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ASSURANCES.

Vingt-Neuvième Tableau Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurance HOPE —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau : No 188 rue Gravier.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :
Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1886 :
Sur les risques d'incendie......$444,790 46
Sur les risques de mer......52,169 43
Sur les risques de rivière......38,061 04
$535,020 93
A ajouter: Primes non acquises en 1885......104,514 14—$639,535 07
A ajouter: Intérêts et profits et pertes......19,883 09
$659,438 16
A déduire:
Pertes sur les risques d'incendie......$241,492 06
Pertes sur les risques de mer......30,195 14
Pertes sur les risques de rivière......8,793 41
$280,480 61
Taxes......6,305 25
Réassurances......21,796 81
Primes remboursées......76,599 26
Réfaction......81,402 52
Commission......3,190 78
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, annonces, loyer, salaires et autres dépenses......45,180 76—$514,955 99
$144,482 17
Dividende semi-annuel de 5 0|0 payé en juillet 1886......12,500
Dividende semi-annuel de 5 0|0 déclaré le 12 janvier 1887......12,500 00—25,000 00
Montant réservé pour pertes non réglées......18,942 75
Montant réservé pour risques non terminés au 31 décembre 1886......100,539 42
$144,482 17

—ACTIF.—
Prêts sur hypothèques......23,316 67
Prêts sur nantissement......88,882 00
Effets pour primes......14,779 04
Billets à recevoir sur demande......27,958 43
Bons d'Etat......56,750 00
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions......16,491 84
Biens fonciers......4,698 59
Dû par des compagnies d'assurance......2,804 50
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc......3,048 07
Primes en voie de perception......116,785 59
En caisse......46,467 44
Total de l'actif......$401,982 17

—PASSIF.—
Capital......250,000 00
Fonds de réserve......70,000 00
Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1886......100,539 42
Pertes non réglées......18,942 75
Dividende de 5 0|0 déclaré le 12 janvier 1887......12,500 00
$401,982 17

Le tableau ci dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1887, M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.
A une assemblée des Directeurs tenue le 12 janvier 1887, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de 5 0|0 sur le capital, provenant des profits de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1886, soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.
14janv—1an LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Quinzième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurance Teutonia

De la Nouvelle-Orléans.

La compagnie conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.
PRIMES REÇUES.
Sur les risques d'incendie......$147,961 53
Sur les risques maritimes......14,025 64
Sur les risques de rivières......13,829 57
$175,816 71
Primes non acquises pour 1885......68 676 43
$244,493,17
A déduire:
Pertes payées sur les risques d'incendie......$61,591 93
Pertes payées sur les risques maritimes......8,687 43
Pertes payées sur les risques de rivières......8 395 34
Refraction et commission......20,109 90
Réassurances......29,178 01
Primes remboursées......9,737 83
Dépenses d'agence......1,188 27
Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt......9,125 19—147,966 90
$96,526 27
Réserves pour primes non payées acquises 13 déc. 1886......$60,536 55
Dix pour cent intérêt sur le capital pour l'année......25,000 00
Réserves pour pertes non ajustées......7,600 44
Surplus......3,389 28—96,526 27
ACTIF
Argent comptant......$42,701 48
Bons des Etats Unis valeur du marché......38,531 25
Bons consolidés de la ville cours du marché......129,908 50
Autres valeurs et bons cours du marché......11,450 00
Prêts sur hypothèques......78,291 66
Propriétés foncières......37,750 00
Prêts sur valeurs collatérales......56,990 00
Billets à prime et billets à recevoir......4,795 90
Primes en cours de collection......24,192 48
Meubles de bureau......1,000 00
$414,606 27
PASSIF.
Capital......$250,000 00
Fonds de réserve......80,000 00
Réserves pour primes non acquises......60,536 55
Intérêt dividende non payé......580 00
Pertes non ajustées......7,600 44
Surplus......3,389 28
Intérêt sur le fonds capital dû janvier 1887......12,500 00
$414,606 2

L'état ci dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
W. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président,
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, le 15 janvier 1887.
A. HERO, Jr., Notaire Public.
A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 13 courant, il a été décidé de payer sur demande un second intérêt dividende semi-annuel de Cinq pour cent sur le fonds capital faisant dix pour cent pour l'année 1886.
CONSEIL DE DIRECTEURS.
H. BUDDIG, FRANK RODER, THEO. BERCKSON, J. E. RENGSTORFF, J. E. CAMORS, F. RICKERT, M. FRANK, LOUIS RUCH, R. FROTSCHER, A. G. RICKS, F. FISHER, F. RICKERT, Jr., H. R. GOGREVE, WM. B. SCHMIDT, S. AYMAN, R. SCHULZE, JULIUS KEIFFER, LOUIS SCHWARZ, J. H. KELLER, J. G. SPOR, C. H. MILLER, JAS J. SCHMIDT, JOHN NELSON, HY. WELLMANN.

ASSURANCES

Quatrième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1886 :
PRIMES REÇUES.
Sur les risques d'incendie......$275,376
Sur les risques de rivière......10,224
Sur les risques de mer......9,260 64
$294,861 60
A ajouter: Primes non acquises de 1885......60,589 31
Total des primes......$355,450 91
A ajouter: Intérêt et profits et pertes......$34,549 04
Sauvetage......426 66—34,975 70
Revenu total......$390,426 61
A déduire: Pertes payées—
Sur les risques d'incendie......$120,616 67
Sur les risques de rivières......4,884 23
Sur les risques maritimes......1,965 84
$127,466 74
Primes remboursées, cancellations, commissions et réfactions......77,947 66
Réassurances......14,487 18
Taxes et licences......3,930
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc......30,438 9—$254,270 54
Surplus......$136,156 07
Dividendes payés en juillet 1886......$12,000 00
Réservé pour risques non expirés......70,842 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées......34,956 01
Balance......18,358 06
$136,156

ACTIF—VALEURS SELON LE $ DU COURS DU MARCHE.
Argent comptant......$50,289 54
$100,000 bons 3 pour cent des Etats Unis, avec intérêt......$101,250 00
$120,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)......129,000
$50,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans......56,500 00
$20,000 bons 4 pour cent de la Louisiane......16,025 00—$302,775 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)......36,196 16
1 action N. O. Produce Exchange......60 00
1 action N. O. Sugar Exchange......75 00
25 actions N. O. Warehouse Co......525 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co......50 00
Primes en cours de collection......37,629 69
Meubles, accessoires, coffres-fort, sauvetage, etc......2,060 00
$429,600 39
PASSIF.
Capital-actions payé......$300,000 00
Fonds de réserve......3,356 80
Dividendes non payés......1,024 13
Réservé pour risques non expirés......70,842 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées......34,956 01
Comptes divers non payés de décembre 1886......1,062 89
Profits et pertes (exclusivement du dividende de juillet 1886)......18,358 06
$429,600 39

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 12 janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire,
A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant, il a été décidé de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital, et de porter la somme de six mille trois cent cinquante-huit dollars, 06 cts, ($6,358.06) au crédit du fonds de réserve.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire
janv—1an

Dix-septième Etat Annuel —DE— L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886;
Primes reçues:
Sur risques de feu......$229,184 35
Sur risques de marine......10,142 18
Sur risques de rivière......5,696 66
$245,023 19
A ajouter, primes non acquises de 1885......136,280 00
Primes totales......$381,303 19
A ajouter, intérêts et profits et pertes......19,476 90
Revenus......$400,780 09
A déduire, pertes payées
Sur risques de feu......$169,571 88
Sur risques de marine......16,624 89
Sur risques de rivière......358 19
$186,554 96
Retour de primes et cancellations......10,089 64
Commissions et réfactions (rebates)......41,135 19
Réassurances......25,795 55
Taxes et licences......2,242 52
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc......33,064 66—$298,882 52
Surplus......$1,108,970 57
Primes non acquises de 1886......$70,255 00
Pertes ajustées et non ajustées......30,443 94
Balance......1,198 63—$101,897 57
ACTIF.
Argent en caisse......$27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi......15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe......3,618 90
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0|0......12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans......128,910 0
$50,940 Bons à Primes de la Nlle-Orléans......64,342 20
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents......30,718 82
Prêts sur hypothèque......47,481 34
Effets à recevoir......2,885 00
Billets à recevoir pour primes......3,408 55
Actions et autres valeurs......12,669 52
Meubles et installations de bureau......2,500 00
Total......$351,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX, JR., Secrétaire p. t.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, 7 janvier 1887.
CHAS G. ANDRY, Notaire.

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St-Philippe et Prieur
LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.
7 sept.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1887.
Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886 :
PRIMES
Sur risques d'incendie......$375,475 85
Sur risques de rivières......27,927 25
Sur risques de mer......4,855 54—$408,258 64
A ajouter primes non terminées de 1885......$120,704 00
$528,962 64
A déduire—
Primes non terminées de 1886......$125,511 00
Cancellations......49,320 46
Réassurances......20,841 87
Commissions et réfactions......58,709 81—$254,383 14
$274,579 50
A ajouter:
Intérêt et escompte......$42,472 96
Reçu pour sauvetage......4,171 71
Gain dans les valeurs du marché actif......7,022 00
Intérêt reçu et sauvetage dû......4,415 46—58,083 13
$332,662 63
Revenu net......
A déduire, pertes payées—
Incendie $188 [illegible]50 01
Rivières 12 [illegible]34 86
Mer......691 90
Total......$204,476 77
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions fournitures de bureau et annonces......63,220 81
Taxes d'Etat et de ville......11,069 20—$278,766 78
$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886......28,000 00
Balance......$25,895 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées......28,687 71
La compagnie possède l'actif suivant:
ACTIF.
Argent comptant......$23,894 18
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississipi......25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérales, valant......152,926 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant......50,731 05
Billets à ordre, billets à primes, valant......14,841 45
Bons des Etats Unis, valeur du marché......32,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché......45,150 00
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché......357,012 00
Propriétés foncières, évaluées à......121,250 0
Comptes en cours de collection et balance dûe par agents......63,995 62
Intérêts accrus sur actions et prêts......6,415 46
Sauvetage dû, évalué à......1,000 00
Meubles de bureau......3,000 00—$894,215 76
PASSIF
Fonds Capital......$700,000 00
Primes non acquises......125,511 22
Dividende non payés......3,132 00
Pertes non payées......28,687 71
Profits et pertes......36,884 83
$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.
(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.
John I. Noble, John I. Adams, John Chaffe, Chas. E. Black, Thomas Fay, R. M. Walmsley, Sam I Delgado, A. B. May, Jas. T. Rodd, Samuel H. Boyd, Wm. J. Behan, Jules A. Blanc, B. F. Eshleman, W. H. Bofinger, C. J. Leeds, Jas. McConnell, T. Janin, James Buckley, Louis Bush, L. C. Fallon, Brittin, Rich'd Milliken.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMEMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—
Primes sur les risques d'incendie......$185 875 20
Primes sur les risques de mer......6,577 07
Primes sur les risques de rivières......4,703 65
Total des primes......$197,156 02
Moins les primes non échues......54,874 00
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887......$142,282 02
Pertes payées—
Sur risques d'incendie......$50,345 05
Sur risques maritimes......3,078 48
Sur risques de rivières......1,523 90
Taxes et dépenses, moins l'intérêt......3,355 98
Réassurances et primes remboursées......19,627 13—77,930 54
Profits......$64,351 48
Moins 7½ 0|0 dividende payé..$45,000
Réserve pour les réclamations non ajustées......15,000—60,000 00
En plus......4,351 48
La Compagnie a l'actif suivant:
Immeuble......$252,327 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de-fer et autres......56,736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements......104,939 95
Billets à recevoir......54,724 51
Primes en voie de recouvrement......22,572 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette......11,362 50
Jugements sur les billets hypothécaires......4,335 00
Comptant en caisse......35,772 25
$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. P. FOURCHY, Président.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait et signé pardevant moi le 13me jour du mois de juin 1887.
N. B. TRIST. Notaire.
DIRECTEURS:
D. A. Chaffraix, Jos A. Shakspeare, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, Jno B. Lallande, Aristide Hopkins, D. Fatjo, Paul Fourchy, U. Bassetti, Alden McLellan
14 juin—1an

ASSURANCES.

ETAT DE SITUATION —DE LA— New Orleans National Bank

De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.
A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 1er août 1887.
ACTIF.
Prêts et escomptes......$1,283,903 30
Surtirages......1,232 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation......200,000 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts......200,000 00
Bons des Etats-Unis en main......4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques......766,851 25
Dû par agents de réserve......107,059 73
Dû par d'autres banques nationales......57,037 7
Dû par banques d'Etat et banquiers......9,250 91
Propriétés foncières, meubles, etc......109,645 40
Dépenses courantes et taxes payées......6,139 34
Primes payées......106,346 62
Chèques et autres valeurs au comptant......164 42
Echange pour le Clearing House......273,916 26
Billets d'autres banques......64,636 00
Circulation fractionnaire (y compris les nickels)......26 82
Espèces (y compris les certificats d'or du trésor)......237,290 00
Legal tender notes......252,000 00—828,042 51
Fonds de rachat, avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de circulation......9,000 00
Total......$3,688,858 83
PASSIF.
Capital......200,000 00
Surplus......400,000 00
Profits non divisés......71,269 80
Billets de Banque Nationale en circulation......180,000 00
Dividendes non payés......250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèques......2,329,679 42
Certificats de dépôt sur demande......23,382 42
Certificats de dépôts à échéance......2,000 00
Chèques certifiés......1,571 10
Chèques du caissier en circulation......15,912 75
Dépôts des Etats-Unis......182,844 08
Dû à d'autres banques nationales......229,939 01
Dû aux banques et banquiers d'Etat......52,910 25—2,837,339 0
Total......$3,688,858 83

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Moi: WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WM. PALFREY, Caissier.
Fait sous serment devant moi, ce 5ème jour d'août, 1887.
GEO. W. CHRISTY notaire.
Pour copie conforme: WM. T. BENEDICT, C. H. BECK, JOHN T. MOORE, Jr., Directeurs.
7août—

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 33 rue du Camp.

DOUZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL
CONFORMEMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886:
Primes sur risques d'incendie......$99,705 12
de rivières......3,299 55
maritimes......3,427 90
$106,432 57
A ajouter primes non acquises pour 1885......29,613 70
$136,146 27
A déduire:
Pertes d'incendie......$40,505 97
Pertes de rivières......2,084 50
Pertes maritimes......1,252 95
Réfaction......10,071 41
Réassurances......10,070 71
Primes remboursées......6,802 79
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins ce compte et intérêt......18,349 52—$87,137 81
$49,008 42
Réservé pour pertes non réglées......$3,431 56
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886......7,307 23
Intérêt et dividendes déclarés ici......15,319 81
Réservé pour primes non acquises de 1886......22,950 82
$49,008 42
La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets d'action......$4,918 23
Prêts sur nantissement et hypothèque......162,749 29
Billets à ordre......5,336 56
Propriétés foncières......15,000 00
Argent comptant et argent en banque......69,304 94
Primes en voie de collection......39,465 89
Meubles de bureau divers......4,448 53—$301,223 44
PASSIF.
Capital......$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées......3,431 56
Intérêt et dividendes......24,943 53
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et surplus......122,848 35
$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.
Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant soit.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Conseil de Direction.
J. ALEXANDER, LEON BERTOLI, H. H. BIERHORST, PHIL. BECK, PETER BLAISE, P. EGAN, H. ELLERMAN, JNO. FITZPATRICK, C. T. GAUCHE, CHAS HEMARD, A. H. ISAACSON, I. N. MARKS, A. A. MAGINNIS, WASH. MARKS, T. PRUDHOMME, A. H. SIEWERD, OTTO THOMAN, JNO. EVERETT.
25 janv—Mar Jeu—1 mois

ASTHME
CIGARETTES INDIENNES au Cannabis indica de GRIMAULT & Cie
Pharmaciens à Paris.
Il suffit d'aspirer la fumée de ces Cigarettes pour provoquer l'expectoration et faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie, combattre la phthisie laryngée et toutes les affections des voies respiratoires. Exiger sur chaque cigarette la signature de GRIMAULT et Cie.
Dépôt à Paris: 8, Rue Vivienne ET PRINCIPALES PHARMACIES

VIN de Peptone Pepsique
MARQUE DE FABRIQUE — CHAPOTEAUT
Pharmacien de 1re Classe, à Paris
Nourrir les malades, les convalescents sans fatigue pour l'estomac, tel est le problème résolu par ce délicieux aliment qui contient par verre à Bordeaux dix grammes de viande de boeuf entièrement digérée, assimilable et dépouillée des parties non digestibles. Il agit comme réparateur dans toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, les digestions difficiles, le dégoût des aliments, l'anémie, l'épuisement causé par les tumeurs, les affections cancéreuses, la dysenterie, la fièvre, le diabète, et dans les cas où s'impose la nécessité de nourrir les malades, les phthisiques et de soutenir leurs forces par un aliment reconstituant que l'on demanderait en vain aux extraits et sucs de viande, aux bouillons concentrés, à la viande crue. Le Vin de Chapoteaut est le nutritif par excellence des vieillards et des enfants; il augmente la richesse du lait des nourrices.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne, ET PRINCIPALES PHARMACIES.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 2 janvier 1888.
Les Bourses étant fermées à cause des fêtes du Jour de l'An, nous répétons pour référence les cotes de vendredi et de samedi.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$8,600,443 00	$1,020,829 00
Même temps la semaine dernière	10,855,756 00	1,040,368 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.
COMPILE PAR I. N. MAYNARD, DIRECTEUR.
ACTIF:
Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales......$3,798,900 00
Autres effets comptant......119,300 00
Change à vue sur N. Y......1,542,100 00
Change étranger......152,900 00
Dû par des banques et banquiers étrangers......412,500 00
Prêts et escomptes......16,021,900 00
Autre actif comptant......4,703,100 00
Total......$26,780,700 00
PASSIF:
Circulation......1,246,000 00
Dépôts......16,559,500 00
Dû à des banques et des banquiers étrangers......1,185,800 00
Autre passif dû à des banques et banquiers......1,311,300 00
Autre passif comptant......49,300 00
Total......$20,346,900 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders		37,000
Prêts	10,000	
Dépôts	97,000	
Dû aux banques et banquiers	116,000	

MONNAIE ETRANGERE.
Pièces de 5 francs......
Pièces de 20 francs......3.86 3.90
Souverains......4.80 4.90
Pièces de 10 thalers......7.50
Doublons espagnols......15.50
Doublons patriotes......15.[illegible]
Doublons mexicains......15.40
Pièces de 20 pesos mexicains......19.40
(Onze) Amérique du Sud......20c par pes
20 marks......4.69 4.75
Or de la Californie......
Or américain, poids léger......95 97
Or américain mutilé......5 0|0 d'escompte

MARCHE MONETAIRE.
Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne demande et abondant et les prix sont fermes.
Prêts sur demande aux banques 6 à 7 pour cent, en dehors des banques, 6 à 7 pour cent.
Les taux d'escompte par an sont comme suit:
Papier de commerce exceptionnel......7 pour cent
A1......8
Prêts sur garanties collatérales......8 à 7
Hypothèque A......7 à 8
New York—Taux de l'argent, 6 pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 4; consols 102, argent en lingots 44⅞; U. S. 4's, 129⅝.
Paris—Rentes, 80.90.

CHANGE.
REICHSMARKS—Commercial, 94 7|16
Le STERLING est calme.
Commercial, navire A1 clear......481 481¼
Traites de banques......483
Les FRANCS sont calmes.
Francs de commerce......5.26⅞ à 5.26¼
Traites de banques......5.21⅞
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est lourd.
Traites de commerce $1 50 d'escompte.
Traites de Banques—
Les banques tirent des chèques au pair pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Samedi.
Appel de 11 A. M.
20 actions du Waterworks Co......[illegible]65
10 actions du Louisiana Nat. Bank......[illegible]08
$5,000 Bons à prime......[illegible]03½
500 do......
2,000 City 5's......

Dividendes
Les dividendes suivants ont été déclarés depuis notre dernier rapport:
Germania Nat. Bank, semestriel, 5 0|0 payable sur demande.
Union Nat. Bank, semestriel, 4 0|0 payable le 2 janvier.
Whitney Nat. Bank, annuel, 4 0|0 payable le 2 janvier.
State Nat. Bank, semestriel, 3 0|0 payable le 4 janvier.
Hibernia Nat. Bank, semestriel, 4 0|0 payable sur demande.
Mutual Nat. Bank, semestriel, 4 0|0 payable sur demande.
People's Bank, semestriel, 4 0|0 payable sur demande.

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Bank of Commerce	10	9¾	10¼
Canal & Banking Co	100	137	
Citizens	100	68	
Germania National	100	152½	
Germania Savings	100	155	
Hibernia National	100	150	
Louisiana National	100	157	165
Metro. Loan & Savings	100	116	119½
Mutual National	100	128	
N O National	100	450	
Peoples	50	62¾	67
State National	100	106	
Union National	100	112½	113¼
Whitney National	100	154	
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100		40½
Factors and Traders Ins	100		59
Firemen's	50	61	65
Germania Ins Co	100		122
Hibernia Ins	100	75	77½
Home Ins	100		86
Hope Ins	100		
Lafayette	50	71	
Merchants Mutual	100	50	54
Mechanics' and Traders	100	104	106½
N Orleans Ins As	30	14¼	
N Orleans Ins Co	50	22	26
People's Ins	25		
Sun Mutual Insurance	100		
Southern Ins Co	100		
Teutonia	100	118	124
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	79¼	84¾
Crescent City	100	67½	
Canal and Claiborne	100		
New Orleans City	100	101¼	103
Orleans	50	53	
St-Charles Street	50	67½	69
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100		
C C Slaughterhouse	50	35	35½
Imp Bonded Warehouse	100		
Jeffer City Gas Light Co	100		
Consumers' Ice Co	100		
Louisiana Ice Man Co	50	8	13
La State Lottery Co	100		
La Oil Co	100		
Metairie Cimetry Ass	100		
N O Gas Light Co	100	82	82¾
N O Waterworks Co	100	64½	65¾
Planters Crescent Oil Co	100		
Sugar Shed Co	60	43	49
Southwestern Brush Electric Light Co	100		
Louisiana Electric Lt Co	100		95
Jockey Club			
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's		92¼	92⅞
Three (Baby bonds)		54	55
Bons de ville.			
Premiums		133	133½
Premium drawn number			
Privilege on Premiums			
Consolidated 6's		110	112
Crossman		112⅞	
Consolidated Extended		110	112
Crossman		112⅞	
Extended 5's			
Railroad		109	
Waterworks			
Park			
City 6 0|0 certificates		105	107
City 6 0|0 Cts for Consol Coup			
City 5		97¾	98½
City 7's old		113	115
new		111	114
gold			
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock			
Produce Exchange Stock			
Stock Exchange Stock			
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock			
U S 4½ 0|0			
Canal & C'ath. St RR mort			
C, St. L. & N. O. R. R. Co.			
Jackson RR 24 mort. coup			
Jackson RR 24 mort. dent			
Morgan's L & T 1st gold mort			
N O Pacific RR 1st gold mort			
St Charles Hotel Co mort			
Crescent City 1st		100	
new		102½	110
N O City RR Co mort		116	
St-Charles St RR mort			
N O Waterworks Co mort		113	
La Ice Mfg Co mort		98½	105
Levee S. Cotton Press mort			
La Electric L. 1st mort			
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		55	
State Warrants Ordin. 1885			
do do do 1886		45	
do do do 1887			
Police Cts			
School Cts			
City Scrip, old			
new		40	60
Jan. In. Cts. on State Bonds			
Cts émis en vertu de l'acte 92 de 1880			
Unpaid State Coupons No 12 (janv. 1 1880)		26½	29
Unpaid State Coupons prior to No 12			
Unpaid City Coupons			
Half paid Coupons			
State School Warrants			

1 Avec dividende. 2 Sans dividende. 3 Avec coupon. 4 Sans coupon. 5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.
Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 7,000 balles, comprenant 200 balles après 2.30 p. m. jeudi.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ¼c plus bas que les cotons blancs.
Délivré sur contrats. — balles.

	Vendredi	Jeudi	Vendredi de la semaine dernière
Low Ordinary	8	8	8
Ordinary	8⅞	8⅞	8⅞
Good Ordinary	9⅛	9⅛	9⅛
Low Middling	9 9|16	9 9|16	9 9|16
Middling	9⅞	9⅞	9⅞
Good middling	10⅛	10⅛	10⅛
Middling Fair	10⅝	10⅝	10⅝
Fair	11⅜	11⅜	11⅜

FUTURS. Vendredi.
Inactifs et stables.
Déc. nom.; janvier 9.90 à 9.91; février 10.04 à 10.05; mars 10.17 à 10.18; avril 10.30 à 10.31; mai 10.41 à 10.42; juin 10.52 à 10.53; juillet 10.62 à 10.63; août 10.59 à 10.61; septembre 10.12 à 10.14; octobre 9.72 à 9.74; décembre 9.20 à 9.62.
Les ventes comprennent 20,100 balles.

MARCHES DIVERS.
Vendredi le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 9⅞; à Galveston à 10, à Mobile 9 13|16; à Savannah à 9⅝; à Charleston 9 15|16; à Wilmington à 9⅞; à Norfolk 10 1|16; à Baltimore 10¼ à 10⅜; à New York 10 9|16; à Boston à 10½; à Philadelphie à 10⅞; à Memphis à 9⅞, à Augusta 9 13|16.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE. Vendredi.
Inactif.
Cotes: Middling Uplands 10 9|16; Middling Gulf 10 11|16.

FUTURS. Vendredi.
Inactifs. Déc. — à —; janvier 10.52 à 10.53; février 10.63 à 10.64; mars 10.74 à 10.75; avril 10.83 à 10.84; mai 10.92 à 10.93; juin 11.01 à 11.02; juillet 11.06 à 11.07; août 11.10 à 11.12; septembre 10.63 à 10.66; octobre 10.24 à 10.26; novembre 10.10 à 10.12.

MOUVEMENT DU COTON. Vendredi.
REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,192,[illegible] balles; même temps l'année dernière, 1,103,307 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 3,975,027 balles; même temps l'année dernière, 3,744,051 balles.
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 745,693 balles; même temps l'année dernière, 629,825 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 2,437,761 balles; même temps l'année dernière, 2,300,525 balles.
STOCKS—A la Nouvelle-Orléans 402,760 balles; même temps l'année dernière, 434,720 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 1,049,854 balles; même temps, l'année dernière, 1,107,894 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE. Vendredi.
Les affaires sont bonnes et les prix sont fermes
Cotes — 5⅜d pour le Middling Uplands et 5 13|16d pour le Middling Orléans.
FUTURS
4 p. m.—Calmes.

MARCHE DU HAVRE. Vendredi.
Calme et stable.
Cotes—68⅞fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 68⅞fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE. Vendredi.
Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.
SUCRE—
Les recettes comprennent cette semaine 20,264 barils et 3739 boucauts de sucre et 11,690 barils de mélasse.
Reçu depuis le 1er septembre 317,528 barils et 54 612 boucauts de sucre et 254,093 barils de mélasse.
Reçu pendant la période correspondante de 1886, 197,698 barils et 38,178 boucauts de sucre et 160,276 barils de mélasse.
Ventes 3290 barils et 1024 boucauts de sucre et 3450 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Fort et actif.
Choice......— @ —
Strictly prime......4 7|16 @ 4½
Prime......4 7|16 @ 4½
Fully fair......— @ 4⅜
Good fair......4¼ @ 4 5|16
Fair......4¼ @ 4 5|16
Good common......4 @ 4⅛
Common......4 @ 4⅛
Inferior......2¾ @ 3½

CENTRIFUGAL—Actif et fort.
Plantation granulated......— @ —
Off granulated......— @ —
Choice white......— @ 6 1|16
Off whites......5⅞ @ 6
Gray off white......5¾ @ 5⅞
Fancy yellow clarified......— @ —
Choice yellow clarified......— @ 5⅝
Prime yellow......5½ @ 5 9|16
Off yellow......— @ 5⅜
Seconds......4⅛ @ 5¼

MELASSE—Open kettle irrégulier et nominal.
Fancy......— @ —
Choice......— @ —
Strict prime......32 @ 33
Good prime......26 @ 28
Prime......22 @ 23
Good fair......17 @ 20
Fair......17 @ 20
Good Common......14 @ 17
Common......14 @ 17
Inferior......14 @ 17

CENTRIFUGAL—Irrégulier et nominal.
Fancy......— @ —
Choice......20 @ 22
Strictly prime......20 @ 22
Good prime......18 @ 19
Prime......16 @ 17
Good fair......15 @ 16
Fair......15 @ 16
Good common......12 @ 15
Common......12 @ 15
Inferior......12 @ 15
SIROP—20 à 26c.

RIZ DE LA LOUISIANE. Vendredi.
Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange
Les recettes comprennent, cette semaine, 1599 sacs brut.
Reçu depuis le 1er août 16,199 barils écalé et 494,551 sacs brut.
Reçu pendant la période correspondante de 1886 35,766 barils écalé et 638,837 sacs brut.
RIZ ECALE—Stable avec une légère demande.
Head......5⅜ @ 5¾
Prime......5¼ @ 5¼
Good......4⅞ @ 5
Fair......4⅜ @ 4⅝
Ordinary......4⅛ @ 4¼
Common......4 @ 4⅛
No 2......2½ @ 2⅞
RIZ BRUT—Calme.
$3 00 à 4 50 le sac.
RIZ POLI—Par ton, $15 00 à 16 00.
SON—Par ton, $18 00.
(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en première main. Les détaillants demandent ⅛ à ¼c de plus.)

FARINES A LA BOURSE. Vendredi.
Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Calme et stable.
Extra fancy $4 30 à 4 40; Fancy à $3 90 à 4 00 le baril; choix $3 50 à 3 65.
FARINE DE MAIS—$2 75.
HORS DE LA BOURSE.
FARINE SUR ORDRE—Winter wheat four patente à $5 00 à 5 10 le baril; extra fancy $4 50 à 4 60; fancy $4 10 à 4 20; choix $3 70 à 3 80. Minnesota flour, bakers $4 50; patente $5 15 à 5 25.
FARINE DE MAIS—$2 85 à 2 90.
CREAM MEAL—Choice $3 75 à 3 80.
GRITS—Choice $3 85 à 3 90.
HOMINY—$3 85 à 3 90 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 70.
OAT MEAL—Coarse $6 25 à 6 50; fine $6 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE. Vendredi.
MAIS — On cote 62 pour le blanc; 60 pour le mêlé et 60 pour le jaune.
AVOINE—De l'Ouest 42½ à 43; du Texas 46 à 47.
SON—$1 10.
FOIN—Prime $18,00 à 19,00; Choice $19,50 à 20,50.
HORS DE LA BOURSE
Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau, son 5 à 8¼c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS A LA BOURSE. Vendredi.
Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros.
Les provisions sont calmes et stables.
MESS PORK—$15 25 à 15 50.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules, à 6¼; short clear sides 8¼; short rib sides 8¼; long clear 8 à 8¼.
BACON — Epaules 7¾; short rib sides 9¼ à 9¼; long clear sides 9, short clear sides 9¼.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, 7¼ à 7⅜.
JAMBON—12 à 12½.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour les marchés en gros. Les prix des détaillants sont de 2½ à 5¼c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles provenant du porc.
HORS DE LA BOURSE
DIVERS—Jobbing—Prime mess $13 50 à 14 50; pig pork $7 00 à 7 25 le demi-baril, $13 50 à 14 00, le baril; extra prime and rump pork $12 25 à 13 50. Plain or canvassed shoulders 7½ à 8. Boston cut shoulders fancy, small 8 à 8¼; pic-nic 8 à 8¼. B. co breakfast bacon 11¼ à 11⅝; choice to fancy s. c. c. hams 12 à 12½.
BOEUF—Jobbing Extra plate beef à $9 00 à 9 25; plate beef à $8 50 au baril; extra plate $5 00 en demi-baril; extra mess à $4 50; extra mess beef $7 00 à 7 50 le baril. New York Fulton Market $5,50 à 5 75 le demi-baril.

EPICERIES.
Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE—Prime 20½ à 20¾; good 20¼ à 20½; fair 19¼ à 19¾; ordinary 19 à 19¼; common 18¼ à 18½ la livre.
THE—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 50c à 60c; fine 40 à 45; choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE—Western Creamery—Extra à 34; extra firsts 29 à 30; firsts 27 à 28; seconds — à —; Western Dairy—Extra 20 à 21c; extra firsts 18 à 19; first — à —; common 13 à 15. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York, creams, fancy, 13½; Western Cheddars full cream, à 12½; Western twins, full cream, fancy, 12⅞ à 13; Ohio flats, fancy full cream, 12¾ à 13, Ohio flats, best skims choice 7 à 7½. Western flats, skims, à —.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 65c; City Fine 85c; City Crushed 75c; Rock Salt ⅞c la livre; pocket Salt 1¼ à 5 selon la grosseur.
CHANDELLES STAR—Full weight 8½ à 9½c la livre.
AMIDON—2¾ à 3 la livre.

FRUITS ET NOIX.
Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ¼ à 1c de plus par livre.
DU PAYS—Oranges de la Louisiane $7 00 à 8 00 le baril; de la Floride $2 50 à 3 50 la boîte; Pommes $3 50 à 4 50 le baril; pacanes de la Louisiane 14 à 15c, selon la grosseur; du Texas 7 à 10; pistaches rouges du Tennessee 4 à 6c la livre; de la Virginie 7c; pommes sèches, fancy new crop, 4½ à 5c; sliced 6; evaporated 14; raisins secs de la Californie $2 75 à 3 00 la boîte. Capecod Cranberries $11 00. New York do $10 00.
ETRANGERS — Oranges de la Jamaïque à $8 00; Oranges impériales — à — la boîte, oranges de Palerme $ — à —; oranges de Messine $ — à —; Citrons de Messine $3 25 à 4 50, Citrons de Palerme $3 25 à 4 50; Raisins de Malaga, heavy weight bbls. $6 50; light weight bbls $6 00; kegs $3 50 à —. Malaga London Layers par boîte $3 00; par demi boîte $1 75; par quart de boîte $1 00. Ananas $2 50 à 3 00 la douzaine; Bananes 75c à $1 00 régime; Figues Smyrna $1 89 à 2 50 le régime; Dates 5¼c la livre; Dates paraneq 7c la livre en boîte. Fard dates 8c. Currents 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 16c la livre; Pruneaux 7c la livre; Citrons 22¼c la livre; Amandes Tarragona 17¼c la livre; Noix du Brésil 10c la livre. Filberts 10c. Noix de Naples 17½c; Noix de coco $[illegible] 50 à 1000 4¼c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.
Graine de coton en $11 00; tourteaux $19 25 à 19 50 par long ton f. o. b.; farine de graine de coton, jobbing au dépôt $17 00 par short ton. Huile de coton crue 32 à — le gallon; huile raffinée à — à —.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.
(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent — à 2½c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De l'Ouest $3 25 à 3 75.
PATATES DOUCES—90c à $1 00.
OIGNONS—De l'Ouest $2 75 à 3 00.
AIL—Italien 75 à 90.
CHOUX—12 à 15.
CHOUCROUTE—De l'Ouest $10 00 à 12 50 le baril.
HARICOTS — Choice Northern à 4⅛. Red kidney choice — à —. New York red kidneys 4¼ à 4½; western white kidney 5c; pois verts 2½.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 6 c de plus par douzaine d'oeufs.—Grosses volailles de l'Ouest $3 75 à 4 00 la douzaine; poulets $2 00 à 3 00; canards $2 50 à 3 00; oies $4 00 à 4 50; dindes $9 00 à 11 00. Les grosses volailles de la Louisiane $2 50 à 3 75; poulets $1 25 à 1 75; canards $2 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $9 00 à 11 00.
OEUFS—Ceux de l'Ouest à 20 à 21c; ceux de la Louisiane 20 à 21.
SUIF — 4c la livre pour celui de la ville, 3 celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c la livre.
MIEL—Strained 20 à 40c le gallon.
LAINE — Burry 9 à 12 la livre; Louisiana clear 18 à 19; clear lake 20 à 23 c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 5½c; steer et peau de vaches 5c, à 70 livres 4½c kips, 14 à 30 livres, 5½c; peaux de veau 40c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4½; dry flint 8½; dry salted 7c la livre; damaged green hides 2c off; damaged dry 1|3 off.
PELLETERIE—Utter $1 00 à 1 00; castor $1 00 à 3 50 pièce; loutre 15 à 25c pièce; raccoons 20c.
PEAUX—Chevreuil 18 à 20c la livre; moutons 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c
MOUSSE — Mêlée 1½c la livre; grise 1⅞c noire 2⅛c.
PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; common 15 à 15c.
CORNES—Cornes de boeufs, prime — à 6c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.
TABAC EN FEUILLES—Heavy and Right kinds lugs 4 à 6¼; Leaf 7 à 12c. Cutting and Burley sorts 10 à 14; Leaf 13 à 15.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05; fine medium 53 à 63c; Bright quarters and common 11 inch 4's et 5's, 25 à 35c. Bright navy, 35 à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine cut chewing 30 à 67c; granulated smoking 33 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — de plus par baril. Pitch, $1 50 à —; goudron $3 25 à — le baril; $2 00 à — le demi baril. Résine—D E et F $1 05, G $1 10; H $1 10; I 1 20; K $1 40; M $1 60; N $1 70; W G, —, W W —. Essence de térébenthine 35½ à — jobbing 3 à 4c de plus le gallon.
TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 7c; 2 livres 7½ à 7¾; 2¼ livres, 8¼ à 9c; baling twine 10c la livre.
COTTON TIES—$1 05 le paquet.

CHARBON.
PITTSBURG—Famille 50c le baril, $5 00 le boucaut; Anthracite $10 50 à 12 00 le ton; bateaux 45c; steamers $4 00 la tonne, en gros 35c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 50c. Corona pour familles 50c. Cahaba 55c le baril pour familles; Montevallo 60c le baril pour familles; charbon Pratt sur chars, par le [illegible] and N. RR. $4 25 le ton

VINS ET LIQUEURS.
ALCOOL—Le gallon......2 30 @ 2 35
BRANDIES—Du pays, le gallon......1 50 @ 3 50
Pêche—vieux, le gallon......2 25 @ 2 75
Pomme......2 25 @ 2 75
COGNAC—Importé — 1882, le gallon......4 90
1878......5 50
1875......5 75
1870......6 50
1865......7 50
1860......9 00
1848......12 00
Clard Dupuy & Co Cognac 1882......5 50
1870......7 00
1864......9 00
1848......10 25
Bisquet, Dubouche & Co, Cognac 1878......4 50
1870......5 50
1848......9 00
WHISKEY—Rectifié de la Louisiane 90 0|0 de preuve, par gallon......1 05 @ 1 15
Ouest......1 10 @ 1 15
Bourbon......1 40 @ 3 50
Seigle......1 50 @ 3 50
Ecosse, importé......4 00 @ 4 25
Irlande, importé......4 00 @ 4 25
Duffy's malt whisky, par caisse......9 00
par gallon......3 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon......1 15 @ 1 18
Hollande, par gallon......2 75 @ 2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom......3 15 @ 2 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse......8 50 @ 9 00
Holland, par caisse......7 25 @ 7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon......33 @ 45
Zinfandel No 1, le gallon......50 @
Clarets importés — Ordinaire par baril......57 00 @ 60 00
Clarets de famille, par baril......65 00 @ 75 00
Clarets fins, le baril......90 00 @ 175 00
Médoc, la caisse......6 00
St-Julien, la caisse......6 50
Margaux, la caisse......7 00
Pontet Canet, la caisse......10 00
Latour, la caisse......12 00
Léoville, la caisse......14 00
Château Lafitte, la caisse......28 00
Ordinaire, la caisse......3 00 @ 3 50
Château Dillon, par cask......125 00
Blanquefort, par cask......105 00
Château Dillon, par caisse......7 [illegible]
VINS BLANCS—California le baril......55 @ 75
Importé de famille, la barrique......65 00 @ 80 00
Importé fin, la barrique......90 00 @ 175 00
Graves, la caisse......6 00
Sauternes, la caisse......9 00
Haut Sauternes, la caisse......14 00
Latour Blanche, la caisse......18 00
Château Yquem, la caisse......20 00 @ 30 00
Ordinaire, la caisse......3 25 @ 3 50
Muscat, la caisse......4 25 @ 6 50
Madère Cette, le gallon......1 30 @ 1 75
Madère, genuine line, le gallon......4 25 @ —
Madère, la caisse......14 00 @ 25 00
Sherry, Cette, le gallon......1 00 @ 1 10
Sherry, Genuine Xeres, le gallon......1 50 @ 5 00
Sherry, la caisse......9 00 @ 25 00
Très vieux porto, la caisse......
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, par douz......29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay......24 75
Extra Dry......28 50
Delbeck......28 50
Delbeck & Co......26 00
D. B. Pol[illegible]......23 00
Perrier-Jouet......
Perrier-Jouet—Special par quarts......
Pints $2 de plus par caisse.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION.
Yard Spot Quotations.
YELLOW PINE—ROUGH, PAR 1,000 PIEDS.

Sawn Timber No 1	$14 50	Plank No 1	$13 50
No 2	13 00	No 2	12 50
No 3	12 00	No 3	11 50
Scantling No 1	14 50	Flooring No 1	19 50
No 2	11 50	No 2	16 50
No 3	11 00	No 3	11 00
Ceiling No 1	16 50	Weathbd No 1	16 50
No 2	13 50	No 2	9 50
No 3	10 00		
Boards No 1	13 50	Boards No 2	12 00
No 3	12 50	No 3	8 50

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	24 00	Ceiling No 1	18 50
No 2	19 50	No 2	13 50
No 3	15 50	No 3	9 50
Weath Bds No 1	14 50	Boards No 1	18 50
No 2	12 00	No 2	16 00
Boards No 3		No 4	12 00

CYPRES—ROUGH.

Boards, No 1	40 00	Boards No 2	30 00
No 3	25 00	No 4	18 00
No 5	10 @ 15	No 6	10 00
Dres'd Bds No 1	30 @ 40	No 2	17 @ 25
No 3	29 00	No 3	17 @ 25

No 1......10 00 No 3......8 00
No 2......10 00
MAHOGANY TIMBER. No 1...... No 2......
ASH TIMBER. No 1...... No 2......
WALNUT LUMBER. No 1...... No 2......
OAK LUMBER. No 1...... No 2......
SHINGLES. No 1......3 75 No 3......2 25; No 2......2 75
LATH. Par 1,000......1 50
Alabama lime......95 @ 1 05
Cement domestic......1 75 @ 2 00
Cement, importé......2 75 @ 3 00
Slate......8 00 @ 8 25
Brick—Lake and L. C. R. R......8 00 @ 9 00
Paving......9 00 @ 10 50
Ordinary......7 00 @ 8 50
Sand......20 @ 25
Shells, small......40
Shells, large......1 25 @ 1 50
Plaster, calcined......1 75 @ 2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.
BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—
Choice fat par liv. gross......3 @ 3¾
fair to common......2 @ 2½
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C. GRASS.
CATTLE—1re qualité, par tête......$14 00 @ 16
2me qualité, par tête......$10 00 @ 15 00
Vaches communes et vieilles......9 00 @ 10 00
VEAUX—1re qualité, par tête......5 00 @ 7 00
2me qualité, par tête......3 00 @ 4 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête......7 00 @ 9 00
2me qualité, par tête......5 00 @ 7 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross......4½ @ 5
Fair Quality par liv. gross......3½ @ 4
MOUTONS—choice, par tête......$2 50 @ 3 00
Fair, par tête......1 00 @ 1 50
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête......60 00 @ 90 00
2me qualité, par tête......20 00 @ 50 00

FEUILLETON.

No. 35 — Commencé le 25 novembre

Les Drames de la vie

La Grand'Mère.

Par Emile Richebourg.

DEUXIEME PARTIE.

LES MISERABLES.

I

AU CHATEAU DE LA POMELIERE.

—Suite—

—Je vous ai promis d'être indulgent, je vous pardonne. Est-ce là la révélation que vous aviez à me faire?

—C'est une des choses, monsieur le marquis.

—Alors, continuez.

—J'ai détruit pas mal de chevreuils et de lièvres dans les bois du domaine, et cependant je n'ai jamais été pris en flagrant délit. J'étais rusé, aussi rusé que le garde Lapret. Il savait bien que j'étais un braconnier, et nous nous sommes souvent querellés à ce sujet. Que de fois il a brisé mes collets et cherché à me prendre! Nous ne nous aimions guère, ça se comprend. Toutefois, je dois le reconnaître, Lapret ne m'a jamais fait tort de rien. Il n'avait qu'un mot à dire pour me faire renvoyer des jardins du château, m'ôter mon travail, mon pain, il ne l'a pas dit.

Ah! monsieur le marquis, le garde Lapret était un bien honnête homme, et, moi, je vous l'ai dit, je suis un misérable!

M. de Prémorin tressaillit et arrêta sur le paysan son regard scrutateur.

Bourlot continua:

—Pauvre Lapret! Il a été arrêté, mis en prison, jugé et condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Où est-il aujourd'hui? Il est mort, peut-être!

—Non, monsieur Bourlot, Lapret, le forçat, vit toujours.

—Vous êtes sûr, monsieur le marquis?...

—Je suis sûr.

—Ah! ça me fait du bien!

Le marquis put voir deux grosses larmes rouler dans les yeux du vieillard, qui reprit:

—Le malheureux Lapret avait une femme, une femme charmante; mais vous l'avez connue, monsieur le marquis.

—Oui, j'ai connu Mme Lapret.

—Vous devez savoir qu'elle avait un enfant?

—Un fils.

—Il avait près de huit ans quand le malheur est arrivé; mais il n'était pas là, le petit; depuis deux ans il était retourné dans les Vosges, chez des parents de son père qui l'aimaient beaucoup, et près desquels il avait déjà passé plusieurs années.

Après le crime, la pauvre Mme Lapret a disparu, et plus jamais l'on n'a entendu parler d'elle. Ah! le malheur, le malheur!... Tenez, monsieur le marquis, je donnerais volontiers les dernières années qui me restent à vivre pour savoir ce que sont devenus Mme Lapret et son fils.

—Sans que cela vous coûte aussi cher, Bourlot, vous allez avoir cette satisfaction. Mme Lapret et son fils habitent à Paris où ils ont une existence tranquille, sinon heureuse; la mère a pu élever son fils aussi bien que cela lui était possible et il est devenu un grand et beau garçon, et j'ajoute un excellent sujet.

—Ainsi, eux aussi ne sont pas morts de douleur et de misère! s'écria le paysan, le regard rayonnant; ah! monsieur le marquis, Dieu soit loué!

—Dieu est juste, monsieur Bourlot, il n'a pas voulu que le châtiment qui a frappé le coupable retombât trop cruellement sur deux innocents.

Le bonhomme joignit les mains; il était sous le coup d'une violente émotion et, un instant, M. de Prémorin crut qu'il allait sangloter.

—M. Bourlot, reprit le marquis, vous vous intéressez donc beaucoup au condamné, à sa femme et à son fils?

—Oh oui! oh oui!

—Vous avez connu Mme Lapret; que vous ayez pitié de cette malheureuse femme et de son fils, cela se comprend; mais l'ancien garde Lapret, un criminel, ne saurait avoir droit à votre compassion.

—Oh! un criminel! fit le vieux paysan en hochant la tête.

Il avait prononcé ces trois mots avec un accent qui fit de nouveau tressaillir M. de Prémorin.

—Monsieur le marquis, reprit Bourlot, vous croyez que c'est Lapret qui a assassiné M. Sosthènes de Prémorin, votre fils?

—Je dois le croire, puisque Lapret a été jugé et condamné.

—Monsieur le marquis, les hommes de la justice ont jugé et condamné un innocent! Et c'est moi, Mathurin Bourlot, qui viens vous dire aujourd'hui:—"Monsieur le marquis, détrompez-vous, ce n'est pas le garde-chasse Lapret qui a assassiné M. le comte Sosthène."

M. de Prémorin se dressa comme par un ressort, le regard chargé d'éclairs.

—M. Burlot! exclama-t-il, la preuve de ce que vous venez d'avancer! Voyons, l'avez-vous cette preuve?

—Je l'ai, monsieur le marquis.

—Fournissez-la moi! Parlez, parlez!

II

LE VIEUX BRACONNIER

Il y eut un assez long silence que Bourlot employa à réfléchir à ce qu'il allait dire.

M. de Prémorin s'était réinstallé dans son fauteuil et avait repris subitement son impassibilité habituelle.

Enfin le vieux paysan reprit la parole.

—Monsieur le marquis, dit-il, savez-vous ce qui s'est passé à la Pomelière le 4 octobre de l'année 1867?

—J'ai eu connaissance des faits par les journaux.

—Les journaux ont dit ce qu'ils savaient, mais pas ce que je sais, moi; ce que je sais, monsieur le marquis, je vais vous le raconter.

Toutefois, veuillez me permettre de vous parler d'abord de Mme la comtesse, de cette femme qu'on appelait aussi la belle madame Charlotte.

Elle n'aimait pas M. le comte Sosthène qui se ruinait pour elle, et même je ne crains pas d'affirmer qu'elle le détestait. Et dire que M. le comte se croyait adoré! Peut-être l'aimait-elle quand il était riche; mais, voilà, l'argent commençait à manquer.

La façon dont Mme la comtesse traitait M. le comte faisait peine à voir; c'était continuellement des humiliations, des duretés, des violences. Malgré cela, il lui était soumis comme un esclave.

Ce n'était pas M. le comte qui invitait ses amis à chasser dans ses bois, mais Mme la comtesse qui faisait venir les siens à la Pomelière.

L'année avant la mort de M. le comte, on avait beaucoup remarqué, parmi les invités de la belle madame Charlotte, un jeune homme qui pouvait avoir vingt-cinq ans; il avait une tournure distinguée et était ce qu'on appelle un beau garçon; mais ses traits fatigués indiquaient qu'il avait déjà passablement abusé des jouissances de la vie. Ses yeux gris, froids comme l'acier, et l'expression dure et insolente de sa physionomie inspiraient une sorte de crainte.

Ce [illegible] se nommait le baron de Sep[illegible] on le disait riche à millions.

—J'ai [illegible] parler de ce M. de Septème, dit [illegible] à l'époque dont vous parl[illegible], il était, en effet, fort riche.

—Il était [illegible] auprès de Mme la comtesse, [illegible] pour lui de telles attentions, [illegible] sourires, qu'on se permettait d[illegible] tout bas que la belle Mme Charlott[illegible] le baron de Septème pour am[illegible]

M. de Prémorin eut un haut-le-corps.

—La misérable! murmura-t-il.

—M. le comte Sosthène ne s'apercevait de rien, lui, continua le paysan; vraiment, on aurait dit qu'il était aveugle. Mais peut-être feignait-il de ne rien voir.

L'année suivante, l'année du malheur, le baron de Septème n'était pas du nombre des invités.

M. le comte Sosthène était revenu à la Pomelière bien changé; on le voyait souvent soucieux et sombre, comme s'il eût le pressentiment de sa fin prochaine.

Un jour que le jardinier avait invité son garçon et ses deux hommes de journée, lui, M. le comte, comme cela lui arrivait quelquefois, entra dans le pavillon.

—Mes amis, nous dit-il, ne vous dérangez pas; prenez tranquillement votre café.

Il était plus triste encore que les jours précédents et semblait faire des efforts pour chasser des pensées importunes. Il promena ses regards autour de lui, ayant l'air d'examiner le mobilier, puis brusquement, s'adressant à la femme du jardinier:

"—Etes-vous heureuse? lui demanda-t-il.

Elle répondit:

"—J'aime mon mari et mon mari m'aime; avec cela nous sommes au service de monsieur le comte; comment ne serais-je pas heureuse?

"—Bien, dit-il, bien.

Il se regarda dans une petite glace qui était devant lui, eut un sourire amer et reprit;

"—Vous me trouvez bien changé, n'est-ce pas?

Il soupira et continua:

"—Il arrive parfois dans la vie que les années comptent double, comme des campagnes en pays ennemi.

Il s'assit et se mit à regarder silencieusement les feuilles qui tombaient des branches, secouées par le vent d'automne.

Au bout d'un instant, s'adressant de nouveau à la femme du jardinier, il lui dit:

"Vous n'avez rien à envier, vous avez de la vie la meilleure part; un foyer paisible, une affection qui répond à la vôtre, voilà le vrai bonheur!

Il se leva, nous fit à tous un signe d'adieu et sortit du pavillon.

Monsieur le marquis, poursuivit Bourlot, ce fut quelques jours plus tard, vers quatre heures du soir, comme il attendait le passage d'un chevreuil, annoncé par les aboiements des chiens, que M. le comte Sosthène tomba frappé d'une balle en pleine poitrine.

—Je sais cela, dit M. de Prémorin. Un quart d'heure après, on trouva mon malheureux fils étendu au milieu d'une mare de sang et ne donnant plus signe de vie. On s'empressa de le relever et de le transporter au château, dans cette chambre, et il fut couché sur ce lit.

On lui donna des soins, il reprit connaissance et put, avant d'expirer, dénoncer son assassin; il avait vu, déclara-t-il, le garde-chasse Lapret le mettre en joue et faire feu.

—Oui, monsieur le marquis, M. le comte Sosthène a dit cela avant de mourir.

—Prétendez-vous qu'il s'est trompé, qu'il n'a pas vu le garde le mettre en joue?

—Tout à l'heure, quand monsieur le marquis aura bien établi la culpabilité de Lapret, comme l'a fait le juge d'instruction, j'aurai l'honneur de lui répondre.

—Voyons, le fusil du garde n'a-t-il pas été trouvé à peu de distance du lieu du crime, dans une cabane où il lui arrivait parfois de le déposer?

—C'est exact, monsieur le marquis.

—Lapret a prétendu que, ce jour-là, il était sorti armé seulement de son revolver et de son couteau de chasse, et qu'il avait laissé son fusil chez lui, accroché à sa place habituelle; mais il a bien été forcé de reconnaître que c'était lui qui avait chargé son fusil à balles. D'ailleurs, il lui était impossible de nier: la bourre ramassée sur le sol à demi brûlée et la bourre du coup gauche, non déchargé, faisaient partie d'un morceau de journal retrouvé dans une de ses poches.

Quand on lui demanda pourquoi il avait chargé son fusil à balles, il répondit qu'il l'avait chargé ainsi deux jours auparavant pour faire la chasse à une louve.

Assurément, cette réponse aurait pu être admise comme vraie; mais il y avait la déclaration de la victime qui le confondait.

Il était beau s'écrier:

—"Non, non! M. le comte de Prémorin n'a pas pu me voir le mettre en joue, puisque, à l'heure où il a été frappé, j'étais à l'autre extrémité de la forêt, à plus d'une lieue de l'endroit du crime.

"Oui, Lapret a prétendu qu'au moment du crime il se trouvait dans une autre partie de la forêt, à plus d'une lieue de distance; il cherchait à établir un alibi, espérant ainsi se sauver; mais cela lui était impossible: ni au moment du meurtre, ni avant, ni après, personne ne l'avait vu aux endroits qu'il désignait. Aussi ne put-il faire admettre que la victime avait eu un instant d'hallucination.

"Ensuite, Lapret, qui aimait beaucoup sa femme, était très jaloux; un jour, devant plusieurs personnes, il avait prononcé ces mots avec colère:

" —Si un homme se permettait de faire la cour à ma femme, je le tuerais!"

Or, il a été dit par plusieurs témoins que mon malheureux fils faisait de fréquentes visites à Marthe Lapret en l'absence de son mari.

Bref, le garde-chasse a été jugé et condamné! Maintenant, monsieur Bourlot, qu'avez-vous à répondre?

—Je répondrai d'abord à monsieur le marquis, que si M. le comte Sosthène entrait souvent dans la maison du garde, comme il entrait dans le pavillon du jardinier, ce n'était pas avec les vilaines intentions qu'on lui a prêtées. J'ajoute que M. le comte n'a jamais porté ombrage au garde-chasse.

Les paroles menaçantes prononcées par Lapret ne s'adressaient pas à M. le comte, mais au baron de Septème qui, un jour, s'était permis de lutiner sa femme et de lui tenir des propos inconvenants.

—Ah bien! m[illegible] M. de Prémorin

—Le bonhom[illegible]'était arrêté un instant, poursui[illegible]

—Monsieur le [illegible]is, le jour du crime, je ne trav[illegible] pas dans les jardins du châte[illegible] l'heure même où M. le comte tombait mortellement frappé, j'étais en forêt, dans les parages de la grotte aux Loups, occupé à tendre mes collets.

J'avais promis de livrer, trois jours après, un chevreuil et plusieurs lièvres pour une noce qui allait se faire à Mortagne.

Donc, monsieur le marquis, j'étais bien en train de placer mes engins lorsque, tout à coup, le bruit d'un pas rapide attira mon attention. A peine avais-je eu le temps de me blottir derrière un buisson de clématites, qu'un homme passa à vingt pas de moi. J'eus un frisson en reconnaissant le garde-chasse à sa tunique de drap vert, à sa casquette en forme de melon ornée d'une cocarde, à ses moustaches et à sa barbe noire, qu'il portait entière, taillée en pointe.

Il suivait une petite sente, qui conduit à la grotte aux Loups, et, tout en marchant très vite, il jetait à droite et à gauche comme des regards inquiets.

—Tiens, c'est drôle, me dis-je; qu'a-t-il donc? Et où donc va-t-il comme ça?

Ses allures n'étaient pas du tout naturelles; ça m'intriguait et je voulus savoir où il courait et ce qu'il allait faire. Je le suivis en me glissant avec précaution, à travers le jeune taillis.

Arrivé à quelques pas de la grotte aux Loups, il s'arrêta, plongea son regard dans toutes les directions, tendit l'oreille, puis, ayant l'air rassuré, pénétra dans la grotte.

J'étais de plus en plus intrigué.

—Comme vous le savez, monsieur le marquis, la grotte aux Loups est suivie d'une seconde grotte, plus petite; cette seconde grotte a une porte, laquelle, en ce temps-là, était toujours fermée à clef.

Je crus avoir deviné le motif de la visite du garde à la grotte.

—Bon, me dis-je, je comprends; il a braconné aussi, lui, et il vient prendre le gibier qu'il a probablement caché dans la petite grotte.

Quel était ce gibier?

Voulant le savoir, je m'approchai de la grotte aussi près que possible et, ayant choisi mon poste d'observation, j'attendis.

Au bout d'un quart d'heure, mon homme sortit de la grotte.

—Ah! monsieur le marquis, je restai pétrifié de surprise! Ce n'était plus le garde-chasse!

—Oh! oh! oh! fit M. de Prémorin avec des intonations différentes.

Il était affreusement pâle, et, de ses yeux grands ouverts, jaillissaient des flammes.

—Continuez, Bourlot, continuez, dit-il d'une voix haletante.

—Le personnage qui sortait de la grotte, poursuivit le vieux paysan, venait de changer de vêtements; il portait maintenant le costume d'un gars normand, un jour de foire, depuis les gros brodequins jusqu'au chapeau de feutre; il avait sur son bras le pantalon et la tunique du garde, et sa main tenait la casquette ronde à cocarde.

—Ah! je comprends tout! exclama le marquis. Ah! la misérable, l'infâme!

—Pardon, monsieur le marquis, je crois, sauf votre respect, que vous commencez seulement à comprendre.

—Soit, Bourlot, continuez!

—L'homme s'était aussi dépouillé de sa barbe noire, taillée en pointe, et ses fines petites moustaches ne ressemblaient plus du tout aux épaisses et longues moustaches de Lapret.

A ce moment, la nuit tombait, monsieur le marquis, mais, en ce temps-là, j'avais encore de bons yeux; aussi, malgré son déguisement, je n'eus pas beaucoup de peine à reconnaître le baron de Septème.

M. de Prémorin fit un bond sur son siège.

—Lui, lui, c'était lui l'amant de la scélérate! s'écria-t-il.

—Oui, monsieur le marquis, c'était lui!

—Oh! les infâmes! les monstres!

—Attendez, monsieur le marquis, je n'ai pas fini.

Le baron regarda autour de lui en tendant l'oreille, comme il avait fait avant d'entrer dans la grotte; ne voyant rien, n'entendant aucun bruit suspect, se croyant bien seul dans cet endroit de la forêt, il grimpa sur les rochers et jeta tout ce qu'il portait dans une fente, la plus profonde qu'il avait évidemment choisie avant de commettre le crime.

(A continuer.)